



syndicatdespatinoires.com

DOSSIER DE PRESSE 2026

SOMMAIRE

1. Le mot du Président du Syndicat National des Patinoires
2. Les patinoires françaises en chiffres
3. Le Syndicat National des Patinoires : rôle, missions et chiffres-clés
4. Investissements : moderniser et pérenniser les patinoires
5. L'emploi : un secteur créateur de métiers et de vocations
6. Fréquentation : un équipement sportif au cœur du quotidien des Français
7. Sobriété hydrique et énergétique : des engagements concrets pour la transition
8. Le vrai du faux sur les patinoires : idées reçues et réalité
9. Des patinoires pour tous les publics : sport, lien social et dynamisme des territoires
10. Objectifs et feuille de route à horizon 2030

1. Le mot du Président du Syndicat National des Patinoires

Ressentir la vitesse, jouer avec l'équilibre sur deux lames d'acier, glisser, dérapier, reculer, tourner, rire et se dépenser en même temps : c'est tout cela, le patinage sur glace. À lui seul, il condense le plaisir de la glisse et l'émotion du sport partagé.

Les patinoires font partie intégrante du paysage français des équipements sportifs indoor. Depuis les Jeux Olympiques de Chamonix en 1924, ces équipements n'ont cessé de se développer. Cette pratique indoor compte aujourd'hui plus d'un siècle d'existence en France. Complémentaire de la glisse en milieu naturel (lacs, rivières), la pratique des sports de glace en patinoire s'est imposée comme une activité quatre saisons. Son artificialisation a nécessité d'importantes innovations technologiques, dans lesquelles le savoir-faire français n'est plus à démontrer.

Terre d'accueil des Jeux Olympiques d'hiver à trois reprises depuis 1924, la France a vu ses patinoires se développer parallèlement à l'essor de la pratique et à la demande croissante des usagers et pratiquants.

Aujourd'hui, plus de 50 000 licenciés – entre la Fédération Française de Hockey sur Glace (24 720 licenciés) et la Fédération Française des Sports de Glace (25 500 licenciés) – s'entraînent et performant dans nos équipements, sans compter les centaines de milliers de pratiquants loisirs.

Notre réseau a été créé dans les années 1970 avec pour ambition d'aider les gestionnaires à partager leurs bonnes pratiques et à améliorer la sécurité des équipements, ainsi que celle des pratiquants et des exploitants.

Le Syndicat National des Patinoires (SNP) est une association qui n'a eu de cesse de fédérer l'ensemble des acteurs du monde de la glace et de travailler avec les fédérations des sports de glace afin d'adapter les besoins aux contraintes opérationnelles.

Les patinoires sont de véritables lieux de vie : intergénérationnels, inclusifs et accessibles. Une pratique régulière y contribue à la santé physique et mentale. Grâce à des actions menées avec les Maisons Sport-Santé, les IME et de nombreux partenaires institutionnels, la glace s'ouvre à tous les publics, y compris les plus fragiles.

La fréquentation ne cesse de croître. Les 148 patinoires permanentes atteignent aujourd'hui un niveau de saturation élevé et peu de créneaux restent disponibles : signe d'un succès populaire incontestable.

Les patinoires sont également des vitrines de performance énergétique et sportive. Le savoir-faire français en matière d'exploitation et de sobriété énergétique est reconnu dans le monde entier. Nos champions, formés dans nos équipements, portent haut les couleurs de la France.

Les patinoires ne doivent pas devenir une variable d'ajustement financier pour les collectivités, notamment au regard des enjeux et de la sensibilité écologique. Ces équipements sont essentiels au

cœur des territoires et participent pleinement au bien-vivre ensemble. Équipements inclusifs de proximité par excellence, ils permettent à toute la population y compris les moins aisées d'accéder à une pratique sportive abordable tout au long de l'année.

Services publics de proximité, les patinoires vivent et s'animent douze mois sur douze.

Les patinoires contribuent au rayonnement des territoires grâce à l'accueil d'événements sportifs nationaux et internationaux. Équipements polyvalents, elles permettent également des usages variés hors glace : concerts, sports indoor, événements d'entreprise, spectacles, théâtre, etc. La culture s'invite de plus en plus dans ces lieux, favorisant une véritable mixité des usages.

La perspective des Jeux Olympiques Alpes 2030 doit être un formidable accélérateur pour les sports de glace. Les patinoires seront, quoi qu'il en soit, la pierre angulaire de la réussite de ces Jeux. Ces équipements constitueront un héritage durable pour les territoires. Il faudra également être prêts à accueillir les équipes et nations étrangères pour leurs entraînements.

Le territoire national doit être mieux maillé afin de faciliter l'accès à la pratique. Ces équipements génèrent des recettes de fonctionnement importantes et créent de nombreux emplois, directs et indirects.

Yann Pesando, **président du SNP**



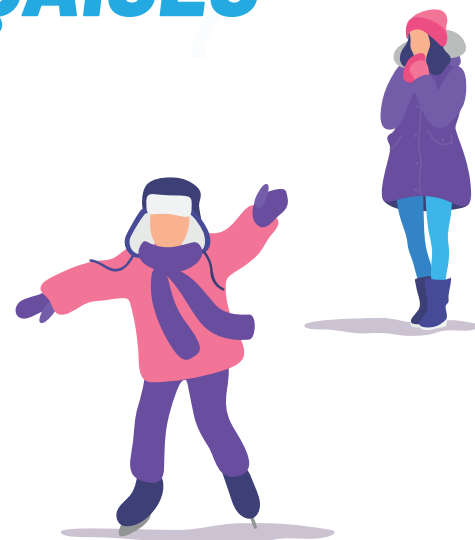


LES PATINOIRES FRANÇAISES EN CHIFFRES

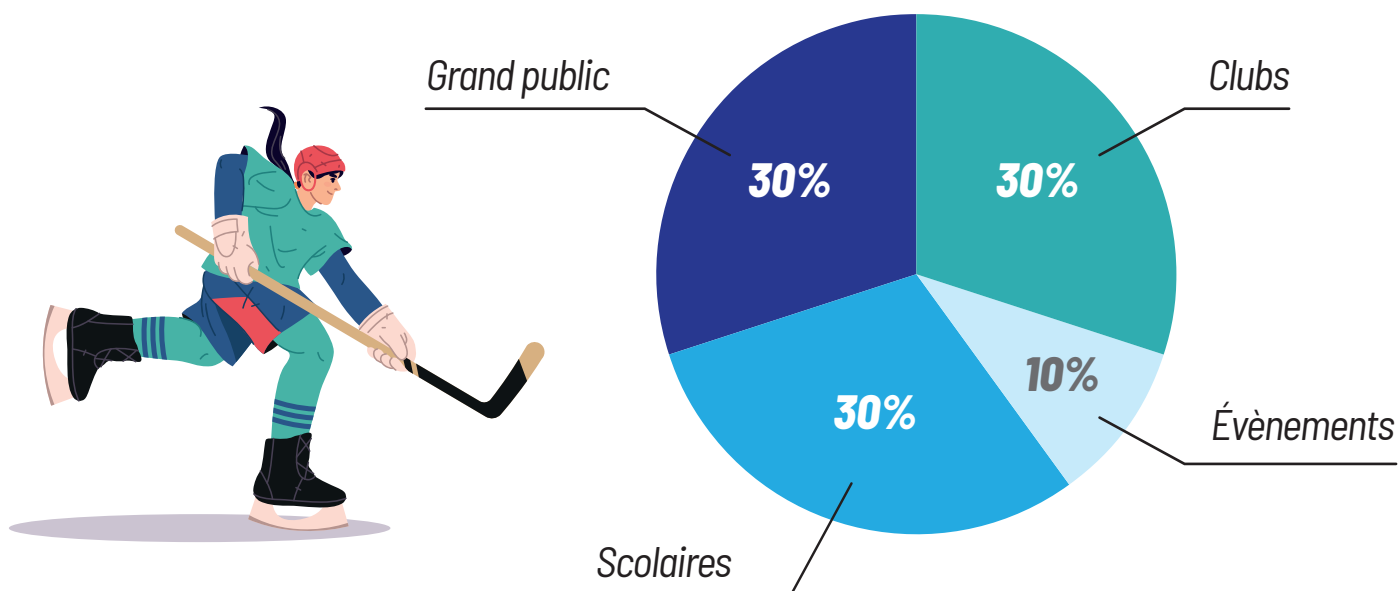
RÉPARTITION DES LICENCIÉS

Fédération Française de Sports de glace **25 500**

Fédération Française de Hockey sur glace **24 720**



FRÉQUENTATION DES PATINOIRES



À SAVOIR

148 patinoires
permanentes
en France



6 000 salariés

24 millions

d'utilisateurs /
pratiquants
en France

32,5 M€

d'investissements
annuels en France



286 jours

d'ouverture par an
(en moyenne)

1 patinoire

pour 460 000 habitants



vs

1 piscine
pour 100 000
habitants



**Les patinoires
consommement
seulement 1%
de l'énergie totale**

des équipements
sportifs nationaux
français

(source Ademe)

3. Le Syndicat National des Patinoires : rôle, missions et chiffres-clés

Le Syndicat National des Patinoires (SNP) est l'association professionnelle des exploitants de patinoires et comporte 95 membres. Le SNP fédère un écosystème d'experts de la glace : propriétaires, exploitants, fournisseurs, architectes, partenaires institutionnels, bureaux d'études et fédérations sportives.

En France, les 148 patinoires permanentes accueillent chaque année plus de 24 millions d'usagers (clubs, grand public, scolaires). Véritables équipements de proximité, elles jouent un rôle central dans l'animation sociale des territoires et favorisent la diversité des publics. Chaque hiver entre fin novembre et début janvier, près de 300 patinoires éphémères apparaissent temporairement dans les grandes villes, capitales régionales et même les parcs de loisirs à l'occasion de la saison de Noël.

Communes, établissements publics de coopération intercommunale, sociétés d'économie mixte, associations de gestion ou entreprises délégataires de service public, ont choisi de se regrouper depuis 1975, au sein d'un syndicat professionnel : le Syndicat National des Patinoires ou SNP.

Le SNP est structuré autour d'un Conseil d'Administration de 13 membres élus tous les trois ans en Assemblée Générale, s'appuyant sur 6 délégations régionales, au plus près du terrain, pour répondre rapidement aux besoins des adhérents. Il est reconnu comme un interlocuteur privilégié par les pouvoirs publics, les fédérations de sports de glace, les associations d'élus et de directeurs des sports, ainsi que par de nombreux groupements professionnels et entreprises.

Le réseau permet de partager les expériences, d'améliorer les pratiques et de renforcer les compétences des exploitants. Il offre également un cadre pour négocier les conditions d'achat de matériels et de fluides, mais aussi pour peser sur la qualité ou l'amélioration des produits et des services.

Les patinoires permanentes sont, pour la plupart, ouvertes tous les jours de la semaine entre 8 et 12 mois/an, de 6 heures du matin à minuit. Leur planning d'occupation illustre la diversité des usages :

- 30% d'activité « Grand public »
- 30% d'activité « scolaires et éducatives (IME, centres de loisirs)
- 30% d'activité « Clubs » dont matchs + compétitions et galas de patinage
- 10% d'activité « soirées d'entreprise privative » ou de spectacles hors glace (gala de boxe, Handball, concerts, vœux du Maire...)

L'utilité sociale de ces équipements est manifeste. Ils accueillent des publics variés, notamment des jeunes issus de quartiers prioritaires ou accompagnés par des structures médico-sociales. Dans de nombreuses patinoires, l'activité handisport et adaptée occupe une place croissante. Les patinoires contribuent aussi à l'inclusion sociale des jeunes et des publics fragiles.

Depuis la saison 2021-2022, marquée par une hausse record de la fréquentation grand public (+22% en moyenne), les patinoires confirment leur attractivité et leur importance dans la vie locale. Les patinoires permanentes françaises totalisent près de 30 millions d'entrées par an. Certaines structures, comme la patinoire PoleSud à Grenoble, accueillent à elles seules près de 400 000 personnes chaque année.

Depuis plus de 20 ans, les collectivités investissent dans la rénovation et la modernisation des patinoires afin de réduire leur impact énergétique. Les installations frigorifiques permettent aujourd'hui de récupérer la chaleur pour d'autres usages, comme le chauffage de bassins ou de locaux, des panneaux photovoltaïques sont installés, et des dispositifs d'optimisation (surfaçage à sec, gestion technique centralisée, etc.) se déploient.

Ces leviers illustrent la capacité des patinoires à être des équipements performants et vertueux. Ils dessinent en permanence les contours « de la patinoire de demain » : plus efficiente, mieux intégrée aux enjeux de transition énergétique, tout en répondant à l'engouement croissant des Français pour les sports de glace.

PLUS D'INFOS : <https://syndicatdespatinoires.com>

4. Investissements : moderniser et pérenniser les patinoires

Avec 1 patinoire pour 460 000 habitants en France, le potentiel de développement est considérable pour renforcer l'accès au sport et au loisir sur l'ensemble du territoire.

Avec 148 patinoires permanentes, la France dispose d'un bon réseau mais demeure en retrait par rapport à certains pays de tradition glacée forte (Canada, Russie, pays nordiques), où ces équipements bénéficient d'un soutien historique et politique. À l'inverse, dans des régions plus chaudes ou moins tournées vers les sports de glace (Afrique, Asie du Sud-Est), les patinoires restent rares.

La France se situe ainsi dans une position intermédiaire : un réseau solide, avec encore un important potentiel de développement.

En Île-de-France, 21 patinoires desservent près de 8 millions d'habitants, soit un équipement pour environ 370 000 habitants. La région Auvergne-Rhône-Alpes affiche une densité bien plus favorable, avec plus de 40 patinoires, soit une patinoire pour 90 000 habitants, portée par l'héritage de trois éditions des Jeux olympiques d'hiver. À l'inverse, les massifs comme les Pyrénées ou le Jura n'ont pas bénéficié de la même dynamique, ce qui se traduit par une offre plus limitée avec environ une dizaine de patinoires dans ces massifs.

On estime à 32,5 millions d'euros le montant des investissements annuels pour l'ensemble du Parc français.

- Un parc en transformation

La France dispose d'un parc de patinoires dont près de la moitié des équipements datent d'avant 1990*. Dans le même temps, une part significative des patinoires a engagé des travaux récents, signe d'une profonde phase de modernisation.

Le parc est donc en pleine évolution, avec des investissements soutenus pour améliorer la performance énergétique, le confort des usagers et la qualité de service.

** Source : Baromètre patinoire 2024 (UNION Sport et Cycle pour le compte du Syndicat National des Patinoires) - Source : État des lieux des patinoires en France, septembre 2023, UNION Sport et Cycle pour le compte du Syndicat National des Patinoires.*

Les investissements représentaient environ 13% des dépenses des patinoires en 2022.

Le montant annuel moyen consacré à l'entretien ou au renouvellement se situe généralement entre 150 000 et 200 000 € TTC par équipement.

Le chiffre d'affaires moyen des patinoires en 2022 s'élève à 450 000 €, avec des variations selon le mode de gestion :

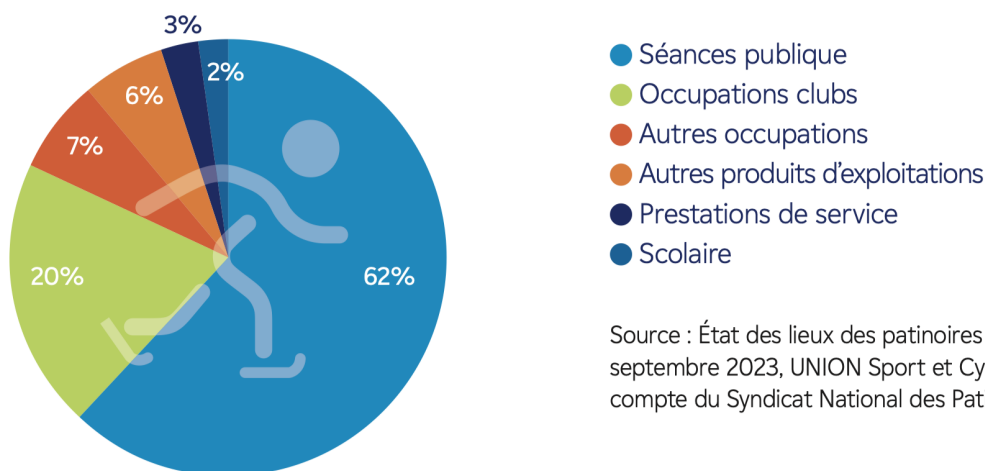
- Patinoires municipales : environ 155 000 €
- Patinoires privées : environ 750 000 €
- Patinoires intercommunales : environ 537 000 €.

Les exploitants misent sur des investissements ciblés pour concilier performance énergétique et maintien de l'accès pour les pratiquants et les licenciés.

Le chiffre d'affaires moyen des patinoires en 2022 : 450 000 €

- Municipale : 155 000 €
- Privée : 750 000 €
- Intercommunale : 537 000 €

Répartition du chiffre d'affaires des patinoires par type de public



Source : État des lieux des patinoires en France, septembre 2023, UNION Sport et Cycle pour le compte du Syndicat National des Patinoires

Les patinoires françaises misent sur des investissements importants afin de répondre aux enjeux énergétiques en ne sacrifiant ni les passionnés ni les licenciés des clubs.

À Langueux, près de Rennes, la patinoire a investi 1 million d'euros pour remplacer les groupes froids, renforcer l'isolation et moderniser l'éclairage. À Castres, « l'Archipel », unique patinoire du Tarn et l'une des plus grandes d'Occitanie, a rouvert en novembre 2024 après deux ans de travaux. Le club local a retrouvé ses licenciés, et la fréquentation a nettement progressé, avec plus de 50 000 visiteurs sur

l'hiver 2024-2025, contre 26 275 en 2019-2020. Les recettes de la période novembre à mars ont plus que doublé, contribuant à amortir le coût des travaux.

5. L'emploi : un secteur créateur de métiers et de vocations

Les patinoires permanentes ouvertes au public génèrent en France près de 6 000 emplois directs, témoignant de leur rôle structurant pour l'économie locale et la filière sportive.

Les patinoires, selon leur taille et leur mode de gestion (municipale, intercommunale, associative, privée...), génèrent de nombreux emplois directs et indirects. Elles irriguent également toute une filière française spécialisée dans la conception, la maintenance et l'optimisation énergétique des équipements sportifs. Chaque patinoire mobilise plusieurs emplois permanents (direction, technique, accueil, animation) plus des saisonniers, ainsi que les entraîneurs et éducateurs des clubs résidents.

À l'échelle de la filière (exploitants, clubs, entretien technique, fournisseurs spécialisés, patinoires éphémères), le secteur des patinoires et de leurs services associés représente plusieurs milliers d'emplois en France.

• Emplois directs

Une patinoire couverte « standard » (glace à l'année, multi-usage) emploie typiquement quelques dizaines de personnes : direction/administration, techniciens de glace, maintenance, accueil, caisse, animateurs, moniteurs, sécurité, restauration, etc. Les projets récents peuvent mobiliser jusqu'à 80 emplois directs temps plein pour un grand complexe de sports de glace et de loisirs, hors saisonniers. Le nombre d'emplois directs dépend du type d'équipement, mais on observe généralement :

Petite patinoire municipale "classique" : une équipe cœur de 10–20 ETP (*équivalent temp plein*) : direction, technique, accueil, ménage... complétée par des temps partiels et saisonniers.

Patinoire moyenne ou double piste en ville moyenne : plutôt 30–40 ETP, surtout si elle a une forte activité clubs + grand public + scolaire.

Soit une moyenne de 25–35 emplois directs par patinoire (en "équivalents temps plein", ETP).

• Les emplois indirects et induits

Ces emplois indirects et induits (restauration autour du site, hébergement, services, fournisseurs) peuvent multiplier par 2–3 l'impact en "emplois équivalents" pour un grand projet de centre de sports d'hiver incluant une patinoire.

On y trouve notamment :

Des équipes techniques : exploitation et entretien des installations frigorifiques, maintenance des bâtiments, interventions spécialisées

- Des emplois saisonniers ou mutualisés au niveau des collectivités

- Des postes liés à l'occupation sportive : entraîneurs, éducateurs, arbitres, encadrants de clubs.

À ces emplois s'ajoutent ceux générés en amont et en aval : bureaux d'études, entreprises d'ingénierie énergétique, fabricants d'équipements, prestataires événementiels, etc. L'ensemble compose une filière structurée qui contribue à l'économie locale et nationale.

6. Fréquentation : un équipement sportif au cœur du quotidien des Français

Les patinoires permanentes françaises accueillent une programmation large tout au long de l'année. Ouvertes le plus souvent 7 jours sur 7, sur des amplitudes horaires allant de 6h à minuit et sur 8 à 12 mois d'exploitation pour 286 jours d'ouverture par an (en moyenne), elles s'adressent à quatre grands types de publics :

- **Grand public**
- **Activités scolaires et éducatives** : écoles, établissements spécialisés comme les instituts médico-éducatifs (IME), centres de loisirs...
- **Clubs sportifs** : entraînements, matchs, compétitions et galas de patinage ou de hockey
- **Événements privés et spectacles** : soirées d'entreprises, galas, concerts et cérémonies officielles

- Une fréquentation en hausse

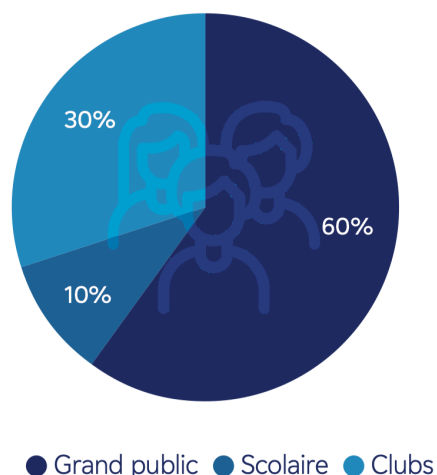
Depuis la période post-Covid, les patinoires enregistrent un regain d'intérêt. La saison 2021-2022 a connu une augmentation de 22% de la fréquentation moyenne, tendance qui s'est confirmée en 2023 et 2024. Aujourd'hui, les patinoires permanentes françaises accueillent près de 24 millions de visiteurs par an. Certaines structures, comme celle de Grenoble, atteignent environ 400 000 entrées annuelles.

La fréquentation moyenne par patinoire se situe autour de :

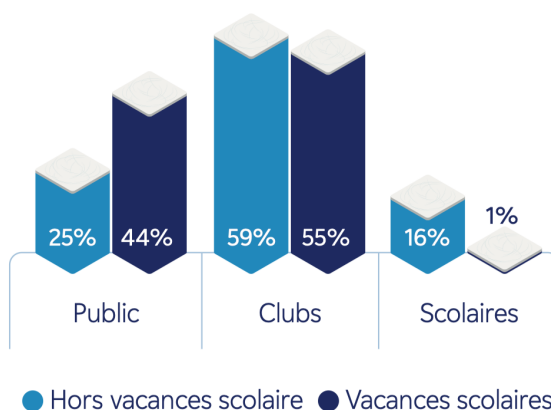
- 102 000 personnes en 2022
- 105 000 personnes en 2024 (soit environ +2%).

Les clubs sportifs constituent les principaux utilisateurs en volume horaire, notamment pour les entraînements et compétitions.

Fréquentation par type de public



Répartition des heures d'utilisation des patinoires



- Une pratique sportive encadrée par deux Fédérations sportives.

La pratique sportive au sein des patinoires est largement structurée autour de deux fédérations : la Fédération Française des Sports de Glace (FFSG) et la Fédération Française de Hockey sur Glace (FFHG). Elles totalisent à elles deux plus de 50 000 licenciés, reflétant le dynamisme des disciplines sur glace et la place centrale des patinoires dans cette filière.

Licences annuelles (année 2025)

Fédération Française des Sports de Glace : 25 500

Fédération Française de Hockey sur Glace : 24 720

La hausse de fréquentation observée depuis 2023 tient à un cocktail gagnant : retour massif vers les loisirs indoor post-Covid, politique d'animations renforcée, tarifs accessibles, réouverture de sites modernisés (comme à Troyes*) et attractivité renforcée de ces équipements encore pas assez présents à l'échelle des territoires.

* La patinoire de Troyes a enregistré +35% de visiteurs (92 000) en 2024 par rapport à 2019, après trois ans de fermeture et une réouverture fin 2023, portée par un programme d'animations et une image de patinoire nouvelle génération.

7. Sobriété hydrique et énergétique : des engagements concrets pour la transition

Le 4 juillet 2024 a marqué la signature d'une convention entre Amélie Oudéa-Castéra, à l'époque ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, et Sofian Abdelmounen, vice-président du Syndicat National des Patinoires (SNP) dans le cadre de la Grande Cause Nationale 2024. Cet accord répond aux enjeux cruciaux de l'accès à la pratique sportive pour tous et de la transition écologique. Les trois priorités du ministère des Sports en matière de transition écologique – sobriété énergétique, éco-responsabilité, et adaptation de la pratique sportive aux changements climatiques – sont également à l'œuvre dans le cadre du partenariat. Le SNP s'engage à participer activement à cette transition en mettant en œuvre des plans de sobriété énergétique et en promouvant l'éco-responsabilité au sein des patinoires.

Le SNP réaffirme ainsi son engagement en faveur d'une culture de l'activité physique régulière et durable. Cette convention symbolise une transition pour les patinoires françaises, en unissant sport, santé publique, et responsabilité environnementale.

De nombreuses patinoires ont engagé des travaux pour renforcer leur efficacité énergétique ou ont été conçues dès l'origine avec cet objectif. Les principaux leviers sont :

- La récupération de chaleur fatale des systèmes frigorifiques pour le chauffage et l'eau chaude
- La modernisation des groupes froids et l'utilisation de fluides plus performants
- La gestion technique centralisée (GTB/GTC) pour adapter en temps réel la consommation aux usages
- L'intégration d'énergies renouvelables (photovoltaïque, biomasse, etc.), surtout sur les projets neufs.

Plusieurs exemples de patinoires :

Patinoire CyberGlace – Monéteau (Yonne)

Véritable laboratoire d'innovation depuis 1996, CyberGlace sert de vitrine technologique à NewPatinAge, acteur majeur de la décarbonation des patinoires. 100% électrique, elle affiche une consommation bien inférieure aux standards classiques, avec environ 430 kWh/m² de glace par an. Une gestion technique centralisée pilote en temps réel température, qualité de l'air, hygrométrie et éclairage, afin de concilier expérience usager et faible empreinte carbone.

Mesures fortes :

- Patinoire 100 % électrique à très faible consommation par rapport aux standards classiques (≈ 430 kWh/m²/an).
- Système de gestion technique centralisée pour optimiser température, humidité et éclairage en temps réel.
- Récupération d'énergie de froid et gestion intelligente via panneaux photovoltaïques.
- Particularité : l'un des exemples français les plus aboutis en matière d'efficacité énergétique durable.

Efficacité énergétique : CyberGlace est 100 % électrique et consomme moins de 700 000 kWh par an pour une exploitation continue 12 mois sur 12, avec une puissance appelée n'excédant pas 150 kW. Cela en fait l'une des patinoires les plus sobres en énergie au monde, avec une consommation record de 430 kWh/m² de glace/an.

Gestion technique centralisée : La qualité de la glace, la qualité de l'air et le chauffage des locaux sont contrôlés par un système de gestion technique centralisée, qui optimise en temps réel les paramètres (températures, hygrométrie, occupation des locaux) pour garantir des conditions optimales et une faible empreinte carbone.

Ouverture permanente : conçue pour être fonctionnelle et rentable toute l'année, CyberGlace accueille aussi bien des clubs sportifs, des entraînements privés que des spectacles sur glace.

Patinoire de Vaujany (Isère)

La patinoire internationale du Pôle Sports & Loisirs de Vaujany est le lieu incontournable pour les passionnés de sports de glace. Avec ses 1600 m² de glace et sa capacité d'accueil de 700 spectateurs, elle offre un cadre impressionnant pour des événements sportifs d'envergure.

Datant des années 1990, cette patinoire a été repensée entre 2010 et 2013 pour un développement durable et des économies d'énergie.

Mesure énergétique : conception intégrée pour récupération d'énergie entre la patinoire et la piscine attenante, réduisant la consommation par échange thermique entre les deux installations.

Objectif : limiter l'usage d'énergies fossiles et optimiser les pertes thermiques d'un équipement sportif large.

Patinoire de Dreux (Eure-et-Loir)

À Dreux, les travaux ont porté notamment sur le renforcement de l'isolation du bâtiment, la récupération de chaleur issue de la production de froid et l'intégration progressive de sources d'énergie renouvelable, afin de diminuer l'empreinte carbone globale.

Patinoire Salvador-Allende – Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne)

Renouvellement technique :

- Installation d'un nouveau système de production de froid avec récupération de la chaleur fatale.
- Récupération de chaleur pour chauffer les bassins de la piscine voisine, réduisant ainsi la consommation globale des deux équipements.
- Utilisation de technologies avec conversion de fréquence et optimisation de la production frigorifique.

Patinoire CityGlace – Le Mans (Sarthe)

- **Modernisation énergétique :**
 - Rénovation des groupes froids pour améliorer l'efficacité et réduire la consommation.
 - Récupération de la chaleur fatale pour chauffage interne et réduction de l'impact carbone.

Nouvelle patinoire Polarys à Sin-le-Noble (Hauts-de-France)

Inscrite au cœur d'un écoquartier, la patinoire Polarys repose sur une conception durable : valorisation de la chaleur produite pour la glace, installation de panneaux photovoltaïques et raccordement à un réseau de chaleur biomasse partagé avec le centre aquatique voisin. L'excédent de chaleur sert à chauffer vestiaires, eau chaude sanitaire et bassins, tandis que la récupération des eaux de pluie complète le dispositif.

- **Conception durable :**
 - Récupération de la chaleur de production de glace pour alimenter d'autres besoins du complexe.
 - Installation de panneaux photovoltaïques sur l'enveloppe du bâtiment pour une partie de l'énergie propre consommée.

Ce projet, inscrit au cœur d'un écoquartier, bénéficie d'un financement régional de 1 500 000 €, soit 8,19 % du coût total de l'opération, qui s'élève à plus de 20 millions d'euros.

Polarys se distingue par son fort engagement en faveur des énergies renouvelables. Le réseau de chaleur biomasse alimente la patinoire et le centre aquatique Sourcéane.

Une innovation notable : l'excédent de chaleur généré pour produire la glace est réinjecté pour chauffer les vestiaires et l'eau chaude, ainsi que les bassins de Sourcéane. Des panneaux photovoltaïques ont été installés, et la récupération des eaux de pluie vient compléter ce dispositif écologique.

Les patinoires françaises s'engagent dans une démarche de label écoresponsable avec Fair Play For Planet

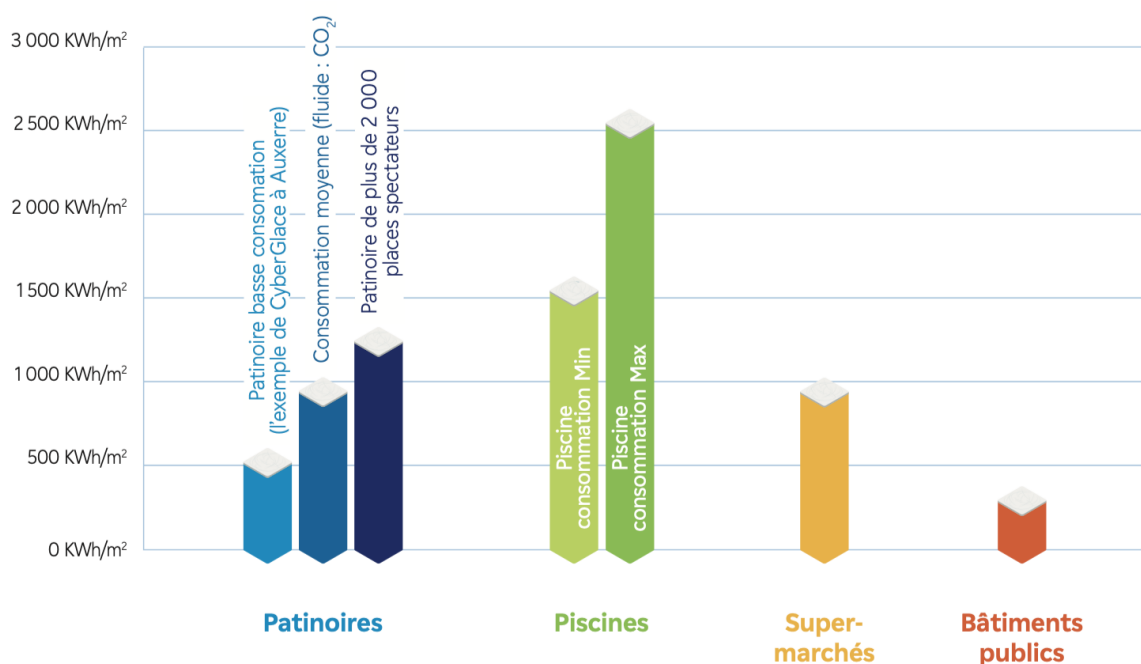
Le Syndicat National des Patinoires s'associe au label Fair Play For Planet pour accélérer la transition écologique du secteur des sports de glace. Ce partenariat marque une étape importante pour accompagner les gestionnaires de patinoires dans la structuration et la valorisation de leur démarche RSE. En s'appuyant sur un référentiel exigeant et opérationnel, Fair Play For Planet permet aux équipements sportifs de mieux mesurer leur impact, de prioriser leurs actions et de progresser dans le temps. À travers cette collaboration, le SNP souhaite offrir à ses adhérents un cadre commun, lisible et reconnu, pour ses actions en faveur des enjeux énergétiques, climatiques et sociaux. L'objectif est de concilier au mieux performance sportive, attractivité des équipements et responsabilité environnementale. Le label constitue également un levier de mobilisation des équipes, des collectivités propriétaires, des partenaires et du grand public. En devenant partenaire de Fair Play For Planet, le Syndicat National des Patinoires réaffirme son rôle d'acteur engagé et proactif au service de la transformation durable des équipements de sports de glace en France. Plus d'infos sur <https://www.fairplayforplanet.org>

8. Le vrai du faux sur les patinoires : idées reçues et réalité.

Les patinoires sont souvent perçues comme des équipements particulièrement énergivores. Cette image, parfois caricaturale, ne prend pas en compte les efforts de modernisation ni les possibilités d'optimisation. Replacée dans le contexte des autres équipements recevant du public (piscines, salles de sport, équipements culturels...), leur consommation mérite d'être nuancée. Selon l'ADEME, les patinoires d'intérieur de France consomment environ 1 % de l'énergie totale dédiée aux équipements sportifs nationaux.

En termes d'énergie et donc de coût énergétique : « Une patinoire coûte deux fois et demie moins cher qu'une piscine, une fois et demie moins cher qu'un supermarché. Une patinoire est un frigo, étanche. A partir du moment où la glace est en place, il y a de nombreux moments dans la journée où l'on ne consomme pas d'énergie, grâce à l'inertie de la glace. » rappelle Yann Pesando, président du SNP.

La maîtrise énergétique à la patinoire CYBERGLACE D'AUXERRE



Source : NewPatinAge techniques.

Quand la patinoire devient un équipement énergétiquement vertueux

L'énergie produite par les installations frigorifiques est valorisée intelligemment. La chaleur fatale sert à :

- Préchauffer l'eau chaude sanitaire

- Alimenter les systèmes de ventilation
- Tempérer les fosses à neige
- Chauffer des locaux voisins ou une piscine attenante.

Intégrés dès la conception ou lors d'une rénovation, ces dispositifs permettent de réduire la dépendance à des énergies externes et d'améliorer fortement l'efficacité globale. L'architecture et l'organisation des volumes jouent également un rôle clé : limitation des ponts thermiques, gestion des flux d'air, séparation des zones froides et chauffées, etc.

Les patinoires éphémères : un loisir attractif et responsable

Une patinoire éphémère de 300 m² consomme en moyenne 18 MWh d'électricité pour un mois d'exploitation, ce qui permet à environ 10 000 patineurs d'en profiter, soit seulement 1,8 kWh par personne. Un niveau de consommation très modéré, quand on sait qu'en hiver un ménage consomme en moyenne 1 000 kWh par mois, soit près de 250 kWh par personne.

La consommation d'eau est, elle aussi, maîtrisée : environ 1,5 m³ par jour pour la mise en glace initiale puis l'entretien, un volume bien inférieur à celui nécessaire à l'arrosage annuel d'un grand terrain de sport. Chaque année, les patinoires éphémères accueillent près de 11 millions de patineurs, confirmant leur forte attractivité dans les centres-villes et les territoires et leur capacité à offrir, pour un impact maîtrisé, une expérience conviviale et festive accessible au plus grand nombre

À titre de comparaison, la consommation d'eau d'une patinoire reste très limitée : elle représente environ 100 fois moins que l'arrosage annuel d'un stade de football. Ce niveau de consommation particulièrement maîtrisé illustre la capacité de ces équipements à proposer une expérience de glisse attractive et conviviale tout en s'inscrivant dans une gestion responsable des ressources en eau, en phase avec les attentes actuelles en matière de transition écologique.

La reconversion des patinoires : des perspectives innovantes pour les territoires

La reconversion des patinoires offre de réelles opportunités pour repenser ces équipements au service de nouveaux usages sportifs, culturels et événementiels. Plusieurs scénarios « zéro glace » peuvent être envisagés : transformation en pistes de roller ou de trottinette, aménagement en équipements polyvalents ou en espaces modulables accueillant des pratiques sportives ou des événements culturels.

Ces options permettent de réduire les consommations énergétiques et de simplifier la logistique, tout en maintenant une offre de loisirs attractive pour les habitants. Le choix du projet repose sur un équilibre à trouver entre tradition, budget et objectifs environnementaux, afin de construire des lieux de vie contemporains, adaptés aux attentes des usagers et aux enjeux de transition des territoires

Les patinoires et les autres établissements sportifs

La France compte par exemple 4 135 piscines publiques contre seulement 145 patinoires sur l'ensemble du territoire.

90% des français vivent à moins de 16 minutes en voiture d'une piscine. En revanche, pour les patinoires*, l'accessibilité chute fortement : il faut en moyenne 61 minutes pour rejoindre la patinoire la plus proche. L'accessibilité des sports de glace reste encore perfectible, en particulier dans certaines régions.

9. Des patinoires pour tous les publics : sport, lien social et dynamisme des territoires

Un rôle social majeur

Si la patinoire ne bénéficie pas d'une mission d'État comparable au « savoir-nager » pour les piscines, elle joue un rôle déterminant dans la démocratisation des sports de glace. Elle ouvre l'accès à la glisse à des publics qui, sans ces équipements, en seraient souvent éloignés. Implantées à proximité d'IME ou au cœur de quartiers prioritaires (QPV), de nombreuses patinoires développent des actions spécifiques pour les jeunes et les personnes en situation de handicap : séances adaptées, créneau handisport, projets éducatifs. L'organisation de ces séances adaptées ou handisport participe activement à l'inclusion sociale et républicaine.

Lieux de vie et d'évènements. Elles accueillent des pratiques sportives ludiques comme compétitives et participent à la vitalité des territoires en proposant un espace partagé, à la croisée de la vie personnelle, scolaire, associative et professionnelle.

La diversification des activités proposées est un levier essentiel pour l'équilibre économique des équipements : soirées thématiques, animations familiales, événements d'entreprise, concerts ou spectacles. Ces formats élargissent les publics et renforcent l'attractivité économique locale.

Lieu de rencontre également pour les jeunes adultes et adolescents, la patinoire devient festive dans de nombreuses villes avec des après-midis voire des soirées dédiées à la glisse en musique comme à la patinoire Polesud de Grenoble ou Montpellier Végapolis, pour ne citer qu'elles. Ces lieux sportifs et festifs tout en étant plus sécurisés que d'autres lieux de rencontres permettent une alternative intéressante à la socialisation des jeunes de tout horizon. Nécessitant peu d'équipement, on y retrouve une grande mixité sociale et économique favorisant le rôle de la patinoire comme vecteur de sociabilisation de la jeunesse à travers des pratiques saines et sportives « libres » (en dehors de club ou d'inscription...).

La patinoire : vecteur de parité et de mixité homme/femme

La question de l'égalité entre les femmes et les hommes s'impose aujourd'hui comme un enjeu central de l'espace public. Dans le champ du sport et des loisirs, cet objectif se traduit par une ambition claire : rendre les pratiques accessibles à toutes et à tous, sans distinction ni barrière implicite.

Les collectivités territoriales s'y engagent de plus en plus activement, à la recherche de lieux où cette mixité s'exprime pleinement. Les patinoires en offrent une illustration exemplaire. Espaces sûrs, conviviaux et fédérateurs, elles rassemblent un public varié et équilibré. À la patinoire de Rennes, par exemple, les femmes et les jeunes filles constituent près de 60 % de la fréquentation, une tendance que l'on retrouve dans de nombreuses autres villes françaises.

Cette réalité témoigne de la capacité des patinoires à offrir un terrain de pratique et d'expression où chacun trouve sa place, loin de la logique de performance ou de compétition souvent associée à d'autres équipements, comme les skateparks.

Mettre en avant cette dimension inclusive et équilibrée des patinoires, c'est reconnaître leur fonction citoyenne : celle de rassembler, sans distinction de genre, autour du plaisir du mouvement, de la rencontre et du partage. Penser la construction, la rénovation ou la pérennisation d'une patinoire, c'est poser les bases d'une réflexion plus large sur la place du sport et des loisirs dans la ville de demain.

Vers des lieux hybrides : l'exemple de la patinoire de Blagnac

À Blagnac, la patinoire évolue vers un véritable tiers-lieu. L'espace cafétéria a été repensé pour accueillir différents publics – étudiants, actifs, familles, seniors – et proposer des animations variées. L'équipement est un point d'ancrage fort pour le Toulouse Blagnac Hockey Club (D2) et le club de patinage artistique, avec 1 400 places en tribune. En journée, un espace de coworking est ouvert ; les soirs de match, il se transforme en salon VIP.

Face à la hausse de la fréquentation post-Covid, la ville a adapté l'expérience usagers : soirées étudiantes, écrans géants, animations numériques (réalité virtuelle...) pour attirer de nouveaux publics tout en préservant la vocation sportive de l'équipement. La patinoire de Blagnac illustre cette tendance vers des lieux hybrides mêlant sport, événementiel, convivialité et attractivité économique locale.

Patinoire avec hébergement agréé Jeunesse & Sport

Certaines patinoires, comme à Anglet ou Toulon, intègrent un hébergement agréé Jeunesse et Sports. Ces structures permettent d'articuler entraînement, repos et vie collective sur un même site, au service des clubs, des fédérations et des jeunes athlètes. Elles deviennent de véritables centres de formation, offrant un cadre sécurisé et structurant pour les champions de demain.

L'inclusion par la glace :

Les fédérations FFSG et FFHG jouent également un rôle clé dans l'encadrement de la pratique des personnes en situation de handicap, notamment via l'organisation de championnats de curling fauteuil ou de para hockey sur glace. Au-delà de leur vocation sportive, les patinoires occupent une place stratégique dans les dynamiques territoriales. À la croisée des enjeux sociaux, économiques et environnementaux, elles contribuent pleinement à l'attractivité et à la cohésion des territoires.

- L'exemple du patinage synchronisé - FFSG

La FFSG reconnaît le patinage synchronisé comme une discipline à part entière, mêlant grâce et coordination au sein d'équipes composées de 8 à 16 patineurs. Ces dernières années, cette discipline a pris une nouvelle dimension en s'ouvrant au parasport, avec la création d'une catégorie dédiée.

Fidèle à sa volonté de rendre le patinage accessible au plus grand nombre, le club de Compiègne a été l'un des premiers à créer une équipe inclusive, en partenariat avec l'Association des Paralysés de France (APF). Cette initiative a profondément marqué l'ensemble des participants. Les patineurs valides et leurs coachs soulignent unanimement les bienfaits de ce projet, décrivant leurs

entraînements hebdomadaires comme une véritable bouffée d'oxygène et une source de nouvelles compétences qui enrichissent leur pratique sportive.

Les patineurs en situation de handicap expriment un enthousiasme tout aussi fort. Beaucoup témoignent d'une plus grande aisance dans leurs mouvements et d'un gain significatif de confiance en eux. Certains se sentent moins timides, d'autres constatent des améliorations concrètes dans leur vie quotidienne.

L'ouverture du patinage synchronisé au para-sport ne s'est donc pas contentée de faire évoluer la discipline : elle a changé des trajectoires personnelles, en favorisant un environnement inclusif, bienveillant et exigeant, où chacun trouve sa place et peut pleinement s'épanouir.

- Un outil éducatif : le projet « Rouler-Glisser »

Apprendre à évoluer sur la glace ne s'improvise pas. Consciente de cet enjeu, l'Usep (Union sportive de l'enseignement du premier degré), en partenariat avec la FFSG, la FFRoller et la FFHG, a développé le projet « Rouler-Glisser », qui familiarise les enfants aux sensations de glisse grâce au roller avant leur première expérience en patinoire.

Le cycle débute dans la cour de récréation ou en gymnase, à travers des situations pédagogiques progressives : se propulser, s'arrêter, tourner, maintenir son équilibre, franchir un obstacle. En fin de séquence, une rencontre sportive ou une sortie en patinoire permet de transférer ces acquis sur la glace et, le cas échéant, de proposer une première initiation au hockey.

Les collectivités qui souhaitent valoriser leur patinoire disposent ainsi d'un outil clé en main, en lien avec leur comité départemental Usep, pour bâtir des projets éducatifs et sportifs structurants sur leur territoire. Avec près de 800 000 enfants licenciés et plus de 40 000 animateurs bénévoles au sein de milliers d'associations, l'Usep s'affirme comme un partenaire de premier plan pour développer la culture de la glisse dès le plus jeune âge.

10. Objectifs et feuille de route à horizon 2030

À l'horizon 2030, les Jeux olympiques d'hiver offrent au Syndicat National des Patinoires une trajectoire de développement sans précédent pour la filière glace en France. Avec seulement 1 patinoire pour 460 000 habitants aujourd'hui, le potentiel de création ou de modernisation d'équipements est considérable pour rapprocher la pratique de la glace de tous les territoires, des grandes métropoles aux villes moyennes.

Dans cette perspective, le SNP porte une vision ambitieuse : faire des patinoires des infrastructures de référence de la politique sportive et de cohésion sociale, en amplifiant leur rôle auprès des scolaires, des clubs, des familles et du grand public. L'objectif est double : augmenter significativement la capacité d'accueil et de pratique, et renforcer la place des sports de glace dans le paysage sportif national, en s'appuyant sur la dynamique olympique pour structurer des parcours du débutant jusqu'au haut niveau.

Les enjeux économiques sont tout aussi déterminants. Aujourd'hui, les patinoires permanentes ouvertes au public génèrent déjà plusieurs milliers d'emplois directs et participent à l'attractivité des centres-villes et des quartiers. À l'horizon 2030, le Syndicat National des Patinoires ambitionne de consolider et d'augmenter cet emploi, en accompagnant les collectivités et exploitants dans des plans d'investissement massifs orientés vers la performance énergétique, la sobriété hydrique et la modernisation des installations techniques.

En se positionnant comme interlocuteur stratégique des pouvoirs publics et du mouvement sportif, le SNP veut faire des patinoires un pilier durable de l'héritage des Jeux : des équipements plus nombreux, plus sobres, plus inclusifs, capables de faire rayonner les sports de glace bien au-delà des sites olympiques et de porter une nouvelle ambition pour la France de la glace à l'horizon 2030.

syndicatdespatinoires.com